

Paris, le 13 octobre 2022 à 19 heures.

- **REDUCTION DE CAPITAL NON MOTIVEE PAR DES PERTES**
- **SUSPENSION DE LA FACULTE D'EXERCICE OU DE CONVERSION DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL A COMPTER DU 20 OCTOBRE 2022 JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 2022**

La Société annonce que le Conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 30 juin 2022 aux termes de sa dix-neuvième résolution, a arrêté sa décision de procéder à une réduction de capital non motivée par des pertes par voie de minoration de la valeur nominale des actions d'un montant nominal maximum de 3 487 666,47 €, la faisant passer de 0,02 € à 0,005 € (ci-après l'« Opération »).

Afin de permettre la réalisation de cette Opération et conformément aux articles L.225-149-1 et R.225-133 du Code de commerce, le Conseil d'administration de la Société a informé ce jour les porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital que leurs droits d'exercice ou de conversion seront suspendus à compter du 20 octobre prochain (inclus) jusqu'au 15 novembre 2022 (inclus).

A compter de l'ouverture de la suspension des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital, soit le 20 octobre prochain, le Conseil d'administration de la Société arrêtera de manière définitive les modalités de l'Opération et en particulier le montant définitif de la réduction de capital en fonction du nombre d'actions de la Société en circulation à cette date.

Les actionnaires de la Société en seront informés par voie de communiqué de presse.

ADOMOS (ALADO, code ISIN FR0013247244), est un intervenant majeur de la distribution par Internet d'immobilier d'investissement locatif à destination du particulier.

Contact société : adomos@adomos.com

Contact agence : info@capvalue.fr